

Points saillants du comité consultatif partenariat européen pour l'innovation agriculture productive et durable (CCPEI) du 10 mars 2015

Animation :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et Direction générale de l'alimentation, de l'agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) /Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF), Conseil régional Rhône Alpes.

Participants : liste en annexe.

Rappel ODJ détaillé et présentations

(=> noms de fichier des présentations accessibles à <http://www.reseaurural.fr/node/9571>)

Séquence du matin :

Introduction (DGER/MAAF)

Installation du comité consultatif PEI, gouvernance du réseau rural national (RRN), rôle du CCPEI

- Présentation DGPAAT/MAAF PPT (=> 20150310_PPT SDRRC pour CCPEI_V1.pdf)

PEI et FEADER : Positionnement des Régions, autorités de gestion du FEADER, avancement dans la mise en œuvre du PEI

- Présentation par la Région Rhône-Alpes, animatrice du groupe de travail ARF « Innovation, mesure coopération-PEI ». Présentation Conseil régional RA (=> Diapo_Régions_CC-PEI-RRN_150310.ppt)
- Témoignages des régions participantes : Midi-Pyrénées, Auvergne, Languedoc-Roussillon

PEI Horizon 2020 : Résultats des AAP 2014 et exemples de projets retenus.

- Présentation DGER (=> Comité consultatif du PEI 10 mars 2015 (VD).pdf):
- Présentation APCA du projet multi-acteurs Landmark "Land management, assesment, research, knoledge base" (=> presentation-LANDMARK-V2.pdf)
- Le réseau thématique sur les services de soutien à l'innovation AgriSPIN, "Space for inovation in agriculture"- présentation ACTA (=> AGRISPIN-CC PEI_2015-03-10_V3.pptx)

L'animation PEI européenne : Principales orientations et témoignage d'un expert impliqué dans un focus group PEI européen

- Présentation CETIOM du focus group «protein crops» (=>Focus groups européens_cetiom1.pdf)

Innovation et FESI (Fonds Européens Structurels et d'Investissement) rôle du CGET et animation inter fonds.

Présentations CGET (=> SyntheseSRI.pd et 20141114_-_Innovation_et_Faible_Densite_-_Synthese_V4.2.pdf)

Séquence de l'après midi

Le programme spécifique réseau rural national, la gouvernance et le CCPEI

Le plan d'actions PEI pour l'année 2015 (=>[Animation-nationale_20150123-plan d'action 2015.xls](#))

L'appel à projets « réseaux thématiques » du réseau rural 2015

Programme d'actions 2016-2020 : calendrier, premières orientations, organisation des travaux

Voir présentation DGPAAT (=> [20150310_PPT SDRRC pour CCPEI_V1.pdf](#))

(=> Lien 4 pages AAP Réseaux thématiques :

<http://www.reseaurural.fr/breve/r%C3%A9seau-rural-national-souhait-de-lancement-d039un-appel-%C3%A0-propositions-pour-la-cr%C3%A9ation-de-r%C3%A9s>)

Points saillants des échanges :

1 Séquence matin

Avancement de la mise en œuvre du PEI-Agriculture productive et durable

Échanges nourris d'informations entre pilotes, autorités de gestion (AG) des Programmes de développement rural (PDR) et parties prenantes des différents niveaux d'intervention (régional, multi-régional, national, européen) ou d'approches différentes (réseaux thématiques) et pistes d'amélioration.

Constat du décalage temporel dans la mise en œuvre du PEI au titre de la politique européenne de la recherche (Horizon 2020) et de la politique de développement rural (FEADER). Les projets multi-acteurs retenus au titre de l'AAP 2014 de Horizon 2020 sont sélectionnés, tandis que les programmes de mise en œuvre du FEADER, en particulier les programmes de développement ruraux (PDR), sont en cours de négociation pour une adoption à prévoir entre juin et septembre 2015 (à l'exception de deux programmes adoptés : PDR de Mayotte et Programme spécifique RRN).

Mise en œuvre du PEI dans les PDR – présentation des stratégies et outils régionaux.

Sur la base des versions de PDR disponibles début 2015, 18 régions sur les 21 de l'hexagone, les 5 DOM et la Corse ont prévu de soutenir la mise en œuvre du PEI, en particulier les groupes opérationnels. Thématiques et AAP sont à l'initiative des Régions. Les montants financiers dédiés aux PEI ne sont pas identifiables dans les maquettes financières des PDR et peuvent faire l'objet de modification en cours de programmation.

Principales questions/orientations :

- retenir le principe du droit au tâtonnement des acteurs dans les projets de GO ;
- s'assurer de la déontologie du processus de sélection ;
- disposer d'une cartographie des thématiques retenues au niveau régional et d'une synthèse de la mise en œuvre du PEI dans les PDR le moment venu ;
- clarifier les possibilités et les moyens d'accompagnement et soutien de GO inter-régionaux et de coopération inter GO (organisation entre autorités de gestion, rôle du RRN ...) ;
- clarifier les liens entre les GO et les GIEE, outil phare de la Loi d'avenir pour l'agriculture, entre le PEI et le CASDAR, entre les PDR et les Stratégies de spécialisation intelligente (S3) ;

- valoriser rapidement les GO qui impliqueraient des agriculteurs ;
- format de restitution des données (format commun proposé par la Commission UE) et interopérabilité des données ;
- précision sur les attendus des AG vis à vis de l'animation PEI du RRN (cf séquence 2 ci-après).

Participation des opérateurs français à la politique H 2020 et au EIP service point :

Le projet de programme 2016 pour le défi sociétal 2 de Horizon 2020 (Sécurité alimentaire, agriculture et foresterie durables, recherches marines, maritimes et sur les eaux continentales, et la Bioéconomie") est nettement plus « PEI orienté ». Les AAP pour le défi sociétal 2 devraient comporter des attentes renforcées d'intégration/association de GO au sein des projets multi-acteurs.

Principales questions/orientations :

- problème de décalage de la mise en œuvre des PDR et du repérage de GO pour les projets multi-acteurs ;
- favoriser le rapprochement projets multi-acteurs H 2020 et GO ;
- constat du rôle moteur de certaines têtes de réseau habituées à répondre aux AAP H 2020 et souhait de constitution de « consortiums » français pour répondre aux projets multi-acteurs ou réseaux thématiques des AAP Horizon 2020 (ex Sol) ;
- coordination des candidatures d'experts FR aux focus group UE du PEI (comment ? via les GIS, RMT, UMT ?) ; intérêt de mettre en réseau ces experts et organiser leur retour d'expérience et la valorisation des résultats (retour sur « investissement ») ;
- intérêt d'identifier une orientation commune qui sous-tende l'apport des experts français dans les focus group : l'agro-écologie est suggérée (cf priorité nationale) ;
- mieux utiliser nos « incubateurs » à projets (RMT, GIS...) dans l'émergence et le montage des projets ;
- avoir une approche stratégique FR vis à vis de la participation aux instruments/politiques européennes.

2. Séquence après-midi

Mise en œuvre de l'animation PEI dans le cadre du PSRRN - consultation

Trois activités du RRN sont relatives au PEI : promouvoir les collaborations et la transversalité entre acteurs du PEI et AG, construire des réseaux thématiques de GO à l'échelle nationale et interrégionale – plate-forme des initiatives, favoriser la participation des acteurs du PEI aux activités européennes du PEI. Elles sont déclinées en un premier plan d'actions, et s'articulent avec d'autres activités du réseau, notamment : stratégie de communication, appels à projet, assistance technique et formation.

Plan d'actions 2015 relatif à l'animation PEI : les actions proposées ont été co-construites avec les AG des PDR réunies au sein du groupe ARF innovation/mesure coopération.

Le plan d'action 2015 vise à déployer les fondations et les principaux outils de la mise en réseau des acteurs et l'animation spécifique PEI. Il comprend notamment une enquête auprès des parties prenantes visant à cerner les attentes, ce afin de bâtir des orientations 2016-2020 au plus près des besoins et des enjeux.

Principaux échanges/orientations

Programme d'actions 2015. Pas de remise en question... mais des attentes sur :

- accroître la présence et les collaborations françaises au niveau UE (inscription plate-forme, mise en relation...), disposer de représentants qui fassent le relais vers le niveau UE ainsi que la collecte d'infos issues du niveau UE ;
- concevoir une plate-forme des initiatives complémentaire de celle de l'UE, pertinence du niveau national (communauté linguistique) ;
- éviter les doublons ;
- privilégier une approche thématique (attendre le lancement des AAP PEI régionaux, disposer du matériel/la manière dont les questions sont posées par les régions et les GO) ;
- privilégier une approche services aux acteurs (GO, AG, parties prenantes, services de soutien... (information, plate-forme collaborative projets, forum...)) ;
- capitaliser sur la mise en œuvre du PEI au niveau régional, échanges entre régions sur thématiques, appui au montage de projets inter-régionaux et réponses à des AAP H2020... ;
- mettre en cohérence les politiques publiques, permettre l'articulation avec les outils existants : CASDAR (intervention du CASDAR en cofinancement FEADER), AAP innovation et partenariat, RMT... ;
- faire un suivi national/une information sur les différents AAP régionaux PEI (= un outil support « crucial » pour les parties prenantes de niveau national/interrégional) ;
- informer les réseaux existants sur le PEI (RMT, UMT ...)
- approfondir les articulations avec LEADER (accroissement significatif des moyens LEADER 2014/2020) ;
- veiller à conserver une approche bottom up ;
- veiller à ce que la capitalisation ne soit pas un frein aux initiatives.

Les orientations pluriannuelles et le plan d'actions 2016 seront élaborés sur la base notamment des échanges en CC PEI, de l'enquête conduite par l'unité nationale d'animation, des travaux en groupe ARF innovation, des travaux intermédiaires du comité consultatif...

Proposer une méthode d'animation du CCPEI adaptée à un comité de 50 participants (sous-groupes intermédiaires, consultation écrite...).

Prochain CCPEI : automne 2015.



En collaboration avec

